



À Madrid, le 19 décembre 2017

Jean-Michel CHASSAGNE, co-secrétaire SNUipp-FSU Espagne  
Bruno RIBARD, co-secrétaire SNUipp-FSU Espagne  
Anthony DELTOUR, secrétaire SNEP-FSU Espagne  
Jean-Baptiste RIBET, secrétaire SNES-FSU Espagne

à Monsieur le Directeur des ressources humaines de l'AEFE

Monsieur le Directeur des ressources humaines,

Nous venons de prendre connaissance de votre courrier du 11 décembre dernier adressé à l'ensemble des personnels de l'Agence.

Vous reprenez dans ce courrier les annonces faites par Monsieur le Directeur de l'AEFE lors de la réunion du comité technique du 20 novembre dernier. Certes, il est important de s'adresser à l'ensemble des personnels notamment en période de crise mais vous conviendrez qu'au vu de l'ampleur de la mobilisation du 27 novembre et de sa médiatisation, nous pouvons considérer que l'ensemble de ces éléments n'était que bien trop connu des personnels du réseau. Plusieurs motions d'établissements du réseau Espagne ont été adressées au Directeur de l'AEFE à cette occasion. Elles montrent bien que les réponses attendues étaient tout autre (voir motions jointes à ce courrier).

Concernant le plan de suppression de postes de détachés, nous constatons que pour 2018, l'Agence va bien au delà de la contrainte imposée par le plafond d'emploi : -52 ETP (plus le reliquat de 11 ETP pour 2017) et suppression de 180 supports.

Nous estimons que l'utilisation qui est faite de ce levier pour répondre à une contrainte budgétaire ponctuelle (coupe de 33 millions) est totalement disproportionnée. Par exemple, pour un EGD, la suppression d'un support de résident ne permet « d'économiser » au niveau du budget de l'Agence que le différentiel sur 4 mois avec le coût total d'un personnel de droit local. Ce qui, pour les EGD d'Espagne est peu. Par contre, de telles décisions viendraient s'ajouter de manière non négligeable à la pression mise sur les budgets propres des établissements. Si nous prenons la situation du lycée français de Madrid, les annulations de subventions pour le projet immobilier de Maternelle et la hausse du taux de la participation financière complémentaire a contraint l'établissement à présenter un budget avec uniquement 10 jours de fond de roulement, ce qui n'est pas raisonnable. Ainsi, la Direction a décidé de geler 30% des crédits pédagogiques pour faire face à tout imprévu. Il est à noter d'ailleurs, qu'au vu du caractère exceptionnel de cette situation, la Direction de l'établissement a convié l'ensemble des personnels à des réunions d'information au cours desquelles elle a bien précisé que des éventuelles suppressions de postes de résidents au mois de février n'étaient pas prévues dans le budget et engendreraient mécaniquement des sup-

pressions de crédits pédagogiques !

Nous souhaitons souligner également les conséquences de ces suppressions sur la situation des agents titulaires employés en contrat local qui sont tous les ans plus nombreux en Espagne et qui voient ainsi leurs perspectives de résidentialisation s'évanouir.

Pour 2019, vous rappelez dans votre courrier que l'effort sur la masse salariale devra se poursuivre en confirmant la deuxième étape du plan massif de suppressions de supports de détachés. Ceci nous semble être en contradiction avec le discours présidentiel qui s'est engagé à maintenir la dotation de l'Agence au niveau de début 2017 sur les deux années à venir. Là encore, les personnels ont réagi de manière très claire contre la méthode annoncée par le Directeur de l'Agence pour mettre en œuvre cette deuxième phase. Le non renouvellement de contrats triennaux est pour nous inacceptable et à déjà un effet désastreux sur les personnels. Vous n'y faites plus référence dans votre courrier, doit-on en conclure que cette idée a été abandonnée par l'Agence ?

Enfin, vous indiquez, de manière sibylline, que vous êtes en train de *préparer l'agence et ses personnels pour la rentrée 2020, en anticipant toutes les décisions budgétaires possibles*. Vous comprendrez que ceci nous inquiète particulièrement au moment où on annonce une réflexion de fond sur le fonctionnement de l'Agence en pointant systématiquement les statuts des personnels détachés.

Pour rappel, nous demandons que l'Agence utilise la marge laissée par le plafond d'emploi pour répondre aux besoins de postes qui seront examinés lors du CT de février. Ceci afin de garantir le maintien de l'ensemble des postes de résidents pour les établissements du réseau Espagne. Plus généralement, nous demandons l'arrêt du plan de suppression de postes afin que la réflexion sur l'avenir de l'agence puisse se faire dans des conditions normales. Lors de cette réflexion, nous saurons rappeler notre attachement à l'opérateur public et aux statuts des personnels nécessaires à son fonctionnement.

Pour information, nous déposerons dans les jours qui viennent plusieurs préavis de grève pour la rentrée de janvier et nous communiquerons rapidement un plan d'actions à la hauteur des enjeux qui s'échelonna de janvier à juin.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur des ressources humaines, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jean-Michel Chassagne  
Co-secrétaire Espagne SNUipp-FSU



Bruno Ribard  
Co-secrétaire Espagne SNUipp-FSU



Jean-Baptiste RIBET  
Secrétaire Espagne SNES-FSU



Anthony Deltour  
Secrétaire du SNEP-FSU